Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 14 Rabiia I 1445
29 Septembre 2023

N° 113

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2247**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2247**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2250**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2254**
Homologation de résolutions **2254**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2255**
Avis aux créanciers **2261**
Convocations
Sociétés anonymes **2261**
Autres sociétés **2264**
Divers
Avis au public **2264**
Rectificatifs **2265**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société Communautaire

Le nom de la société à constituer : La société communautaire Ouled Slama - Testour.

Type de la société : Communautaire locale.

Montant de la société : 15.000 dinars.

L'adresse prescrite du siége social : Ouled Slama - Testour.

Sujet de la société : Activité agricole, exploitation des terres socialistes - répondre aux besoins des personnes impliquées et mener des activités sociales.

Durée de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : 14 septembre 2023 au tribunal de 1ère instance de Béja.

Le nombre d'actions à souscrire en numéraire : 150 actions au nom de 100 dinars par action.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne :

Dans le cas où la société réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque année comptable.

- 15 % sont attribués sous forme d'épargne obligatoire Jusqu'à atteindre 50 % du capital de la société.

- 20 % sont consacrés aux activités sociales, culturelles et environnementales.

Le reliquat des bénéfices et excédents peut être réparti dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

Le nom de l'agence bancaire ou les actions vont être souscrits : Agence BNA Testour.

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : Les fondateurs savent qu'elle se tiendra après la fin du processus de souscription au siège de la délégation de Testour.

Fondateurs :

- Abdelkerim Hammami : sis à Ouled Slama Testour.

- Mouldi Hammami : sis à Ouled Slama Testour.

- Mohamed Hammami : sis à Ouled Slama Testour.

- Cherif Trabelsi : sis à Ouled Slama Testour.

- Mohamed Ben Salah Hammami : sis à Ouled Slama Testour.

2023T00890SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Changement de gouvernance

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2023, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 26 septembre 2023 sous le n°23807350 - Quittance n°M101720, le Conseil d'Administration a décidé de changer la gouvernance de la société.

En conséquence, le Conseil d'Administration nomme :

- Monsieur Mustapha ABDELMOULA en qualité de Président du Conseil, en remplacement de Monsieur Gilles MARTIGNAC

- Monsieur Elyès FAKHFAKH en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Mustapha ABDELMOULA et ce, pour une durée de trois ans.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 26 septembre 2023 sous le n° 2023163674.

2023R02315SANB2

Société CARAVEL

S.A. au capital de 48 151 860 dinars

Bvd Mohamed Bouazizi - Imm. Maghrébia 1080 -Tunis

I.U. n° 1159694Z

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 août 2023, enregistré à la recette des finances à Charguia le 4 septembre 2023 sous le n° 23806679 - Quittance n° M094882, il a été décidé la révocation du Directeur Général Monsieur Leonardo VAQUERO avec effet immédiat.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 6 septembre 2023 sous le n° 2023158259.

2023402296SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 et 302 du CSC du code des sociétés commerciales

La Société Anonyme AZUR DETERGENT

Capital social : 62.430.000 Dinars

Siège social : 5 Rue de l'Energie Eolienne - ZI Charguia 1 - Tunis

En application des dispositions des articles 164 et 302 du Code des

Sociétés Commerciales, il est porté à la connaissance du public en vertu de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/8/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des Actes de Sociétés 1er bureau - Tunis, le 4/9/2023 sous le numéro 23704051 quittance n°M7765 qu'il a été décidé d'augmenter le Capital social de la société et de le porter de 62.430.000 à 74 230 000 dinars et ce par conversion de créances à hauteur de 11.800.000 de dinars.

Dénomination sociale : Société AZUR DETERGENT.

Forme juridique : Société Anonyme

Identifiant Unique : 1487623K

Siège social : 5 Rue De l'Energie Eolienne - Z.I Charguia 1 - Tunis

Objet social : La Production de Produits Chimiques de Savonnerie de Détergents solides et liquide, Produits d'entretien Ménager et également la Production des Insecticides pour l'hygiène publique.

Durée : 99 ans

Capital social : 62430000 dinars en cours d'augmentation pour être porté à 74 230 000 dinars et ce par conversion d'une partie de la créance pour un montant de 11 800 000 dinars.

Dépôt provisoire de l'A.G.E du 22 Août 2023 auprès du RNE en date du 7/9/2023 sous le numéro AC011242023.

Augmentation du capital pour un montant total de : 11.800.000 dinars par souscription de 1180.000 actions nouvelles de valeur nominale de 10 dinars l'action réservée à l'actionnaire SAH avec renonciation des autres actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

La créance convertie est constatée par le certificat émis par le Président du Conseil d'Administration et approuvé par le commissaire aux comptes attestant l'existence des créances certaines et exigibles à l'encontre de l'actionnaire SAH pour la somme de onze millions huit cent milles (11.800.000) dinars.

Délai de souscription : 15 jours au plus tard à dater de la parution dans le Journal Officiel de la République Tunisienne de la présente notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2023402297SANB2

Augmentation du capital social

Société ECOMAT

S.A au capital de : 9 042 100 DT

Siège social: Green Center, Bloc C4.1, Rue du Lac de Constance - 1053 - Les Berges du Lac

RC : B0164492014

MF : 1341820JAM000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 septembre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés, 1er Bureau 63, rue de Syrie, 1002 Tunis, en date du 14 septembre 2023 sous le n° 23804292 quittance n° M008154, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises de Tunis sous le n°AC011252023 en date du 15/9/2023, il a été décidé ce qui suit :

1- L'entrée d'un nouvel actionnaire le fonds «MUSANADA» et l'augmentation du capital social, en numéraire, avec renonciation au droit préférentiel de souscription, par l'émission de 6 000 actions de 25 dinars totalement libérées, soit un total souscrit de 150 000 dinars, afin de ramener le capital social de 9042 100 dinars à 9 192 100 dinars.

Les actions souscrites devront, lors de leur souscription, être libérées en numéraire. Le délai de souscription est de 15 jours, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

La somme totale sera versée sur le compte indisponible en dinars ouvert chez la Banque TunisoKoweitienne.

Numéro de compte : 20007072230095047 1

2- L'article 6 des statuts de la société est modifié en conséquence.

2023402307SANB2

Kapital Business Investment

Société anonyme

Au capital de 50 000 000 dinars

Siège social : Immeuble Sofide Z.I Charguia II

Identifiant unique au R.N.E 0998971

N Affiliation CNSS : 291467-79

1) Dénomination : Kapital Business Investment.

2) Forme de la société : Société anonyme.

3) Capital social : 50000000 dinars entièrement libérées.

4) Siège social : Immeuble Sofide Charguia II.

5) Objet social : la détention et la gestion d'un portefeuille titres et de participations dans les sociétés quelque en soit leur forme et leur objet, les études économiques et financières etc.

6) Durée de la société : 99 ans à partir de sa constitution.

7) Montant de l'augmentation de capital : 20 000 000 dinars.

8) Dépôt du projet de l'augmentation : un exemplaire du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 21/09/2023 est déposé au registre national des entreprises le 22/09/2023 sous le n° AC031282023.

9) Nombre des actions à souscrire : 2000 000 actions nouvelles à la valeur nominale de 10 dinars.

10) Répartition du résultat : conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales.

11) Versement des fonds provenant de la souscription : par compensation de créances échues sur la société.

12) Délai de souscription : les actions souscrites sont libérées en totalité à la souscription avec possibilité de la clôture anticipée de la souscription.

2023402320SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

CR FLEX SARL

Capital social: 80 000 dt

9. rue Ankara 2074 Mourouj 4

Identifiant unique : 1332671N

Suivant PV de l'A.G.O du 30 juin 2023 enregistré à la recette des finances rue El Jazira, le 18 août 2023 sous le n°23202004 quittance n° M052033, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des entreprises le 31/08/2023 sous le n°2023156370, Publié au BO.R.N.E n°187 du 20/09/2023, les associés ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- L'approbation des états financiers clos le 31 décembre 2022.

- L'octroi du quitus aux gérants de la société au titre de l'exercice 2022.

- L'affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Le renouvellement du mandat des Mrs Mohamed Raouf Ferjani et Claudio Reggiani, respectivement gérant et cogérant de la société pour une période de trois années qui s'achèvera avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2025, dotés séparément des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

2023T00892SRLB2

Renouvellement de Mandat de commissaire aux comptes

CMA DIFFUSION

Capital : 150.000 Dinars

Matricule Fiscal : 1176039VAM/000

Registre de commerce : B07198172010

Adresse : Route de Tunis Km 6 BP 18, 8020 Soliman

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18/9/2023 enregistré à Soliman le 19/9/2023 sous le numéro M050694, déposé au R.N.E sous le n° 2023F26944171.

Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Mr Anis Belaïd commissaire aux comptes pour les exercices 2023 - 2024 et le 31 décembre 2025.

2023R02281SRLB2

Société de Commerce Et de Distribution

«CODIS»

SARL, au Capital de : 3 400 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Bir El Kassaa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 0349852 V

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5/9/2023, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 7/9/2023 sous le n° 23703161, quittance n°M042694, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 19/9/2023 sous le n° 2023161433.

Il a été décidé ce qui suit :

1- Acceptation de la démission du Gérant M. Wassim Hachicha.

2- Nomination de M. Mehdi Khouaja en tant que nouveau Gérant de la société, et ce pour toute la période restante de l'exercice 2023 et pour les deux années (2024 et 2025).

3- Instauration d'un nouveau mécanisme de signature des opérations financières.

2023R02282SRLB2

Société Concorde de Développement et de Promotion Immobilière Concorde Immobilière

«Société en liquidation»

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 240 000 DT

Siège social : Immeuble SOFIDE, Z.I Charguia II

Angle rue du métal et rue des entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique : 0954401S

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 août 2023, enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 20 septembre 2023 sous n° 23709015 quittance n°108226, il a été décidé la nomination de Mr Kais Ennouri en qualité de liquidateur pour une durée d'une année.

Le procès-verbal précité a été déposé au Registre National des Entreprises le 21 septembre 2023 sous n° 2023162342.

2023402305SRLB2

Société Commerciale de Mateur

Société à responsabilité limitée

Au capital social de : 108400 DT

Siège social : Rue de Paris n°02 - Mateur 7030 Bizerte

Identifiant Unique : 0007146Z

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale du 24/7/2023, enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n° 23501481, reçu n°M046318; et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 9/8/2023 sous le n°2023145852, les associés ont décidé la dissolution de la société et la nomination de l'Expert Abdeljabbar Skhiri en qualité de liquidateur.

Et ce dernier donne un délai de trente jours à tout ayant droit envers la société pour faire une opposition écrite avec des justificatifs à l'appui et sous envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : 12 Rue 9 Avril "Nouvelle Cité Ouvrière Zarzouna 7021 Bizerte.

2023402309SRLB2

Société Olochem Sarl

En voie de liquidation

Siège social : Imm Selim 2ème Etage Rue l'Euro Les Berges du Lac

MF : 1623706AAM000

D'après le PV d'une réunion tenue le 21/06/2023 et enregistré à la recette des finances le Lac le 18/07/2023, quittance n°M074889 enregistrement n°23505847 une copie de ce PV a été déposée au registre national des entreprises sous n°2023138637 en

date du 24/07/2023 Wael Makni liquidateur de la société OLOCHEM, informe que tout créancier éventuel à la société, est tenu de produire ses justificatifs à l'adresse suivante : 41 Avenue Kheireddine Pacha Immeuble Les Jardins du Pacha Bloc C 4ème étage Tunis, et ce dans un délai de Trois mois à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2023402315SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Medjez le 11/9/2023 n° de quittance M048033 et d'enregistrement 23202173.

Mr Kamal Bin Muhammad al-Matousi cin 02257826 a vendu le fonds de commerce situé à Batha al-Istiklal 1, Majaz al-Bab Beja, exploité dans l'activité de vente poisson, à Mr Al-Amjad Bin Ammar al-Hammami Cin 04525822 avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être soumise au bureau de maître Habiba Ibrahim, avocate située à la résidence de Riahi Medjez El Bab Béja dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié au journal «Le Quotidien» du 16/9/2023.

2023T00885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/9/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/9/2023 quittance n°M059538 et enregistrement n°23205491, madame Saida Bent Youssef Elguesmi deumeurant à rue Pasteur Mahdia a vendu à monsieur Mohamed Ali ben Hsen Hadded, demeurant à 118 rue Zguenna Elzahra à Mahdia, la totalité du Fonds de commerce exploité dans le local n°2 sis à rue des martyrs Mahdia destiné comme librairie.

Les deux parties ont choisi le local de l'acheteur monsieur Mohamed Ali Hadded, sis 118 rue Zguenna Elzahra à Mahdia pour accueillir les oppositions qui doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» le 21/9/2023.

2023T00887FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 20/9/2023 enregistré à la recette des finances D'El Fahs le 21/9/2023 sous le n° 23202563 quittance n° 39708 Mme Souad Bent Mohamed Ellouati a vendu à Mr Taoufik Ben Mrad El Mejri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné comme boulangerie sis à la route de Tunis El Fahs gouvernorat de Zaghouan.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur sis à la rue Ghandi cité El Mourabbine El Fahs dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et La Presse du 23/9/2023.

2023T00891FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Gasrine le 18/3/2022, sous le n°23206277 quittance n°M077792 Mr Abdallah Ben Mohamed Ben Ahmed Nasri a vendu à Mr Abdelkader Ben Mohamed Ben Said Ferchichi la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Ali Ben Aissa cité Zouhour Gasrine n° 30 consistant en un local exploité entant que boulangerie «nommée Elbaraka» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Un avis similaire a été inséré aux Journaux Achorouk et le Quotidien le 23/9/2023.

2023R02278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 14 septembre 2023 et enregistré à la recette des finances de Danden Manouba le 15/9/2023 (Reçu n° M060440 enregistrement n° 23203212 Monsieur Kamel Ben Abdelatif Ben Ahmed Alhamel Al Marzouki (C.I.N n° 00258266) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Hedi Ben Nabil Ben Ali Alzayet (C.I.N n° 14364138) sise au n°19 Rue Abou Kacem Chebbi Danden Manouba exploité «Buvette» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce sis au n°19 Rue Abou Kacem Chebbi Danden Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk datés le 21/9/2023.

2023R02280FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat de donation daté du 14/9/2023 enregistré à la recette des finances de Gabès le 15/9/2023 reçu M059453 Mme "Elhem Ben Mahmoud Hsairi" a vendu à Mr "Walid Ben Moncef Trabelsi" la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels de la pâtisserie située à 45 rue Ibn Khaldoun à Gabès.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au JORT est ceci à l'adresse du local objet du contrat de donation.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 22/9/2023.

2023R02283FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 7/5/2019 sous n°19201434 reçu n°M048083 Mr Hichem Daghfous a vendu au profit de Mr Alaa Bouguerra la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à Nabeul avenue Abdessalem El Dimmasi toute opposition devra être formulée à l'adresse du fonds. Cet avis est publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk le 6/4/2023.

2023R02284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 21/11/2022 sous le n° 22205162 quittance n°M0100121 Mr Chokri Ben Mahmoud Elardhaoui titulaire de la CIN n°05718667 a vendu à Mr Abd Elkarime Ben Mohammed Ouni titulaire de la CIN n° 13420586 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'Av Habib Bourguiba Nabeul à usage de vente les fruits secs. Toute opposition devra être formulée à l'adresse du fonds. Cet avis est publié aux journaux le Quotidien et Chourouk le 13/9/2023.

2023R02285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10-8-2023 enregistré à la recette des finances de Soliman le 16-8-2023 quittance n°M044442 enregistrement n°23201840, Mr Hamza Ben Mahmoud Bouajila titulaire de la CIN 01828595, vend la totalité du fonds de commerce notamment éléments matériels et moraux exploité dans le local commercial sis au n° 05 marché municipal de Soliman destiné à la vente de viande de volaille et leurs dérivés à Mr Taoufik Ben Jalloul Ben Haj Salah titulaire de la CIN 00963397, au prix de 1500 d, mille cinq cent dinars.

Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur et à l'adresse de fonds de commerce vendu.

Cet acte a été publié au journal "Alchourouk" du 20-09-2023 p 29.

2023R02286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 29/8/2023, enregistré à la recette des finances de Dar Chabaane El Fehri, le 7/9/2023 sous le n°23202018 quittance n°M046774, Mr Aymen Ben Amor (CIN n°06372612 MF : 1229233M), demeurant à la cité Enozha Dar Chabaane El Fehri 8011, a vendu à la Société SEICO PLUS (MF : 1409080Q), ayant son siège social à la cité de l'indépendance 5020 Jemmel, représentée par son gérant Mr Mohamed Chiboub (CIN n° 06848196), la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des pièces de rechange - pièces auto, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au carrefour avenue Essalam et avenue Monji Slim, Angle rue Nabeul - Bni Khyar, Dar Chabaane El Fehri, pour un montant total de 7.000 Dinars.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur la société SEICO PLUS, demeurant à la cité de l'indépendance 5020 Jemmel.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 22/9/2023.

2023S01117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/9/2023, rédigé par Maître Yousfi Dhia, titulaire de C.I.N n°07707741, enregistré à Hammem Sousse le 18/09/2023 sous le numéro 96876 quittance n°23206032, Mr Hsan Ben Torkia, titulaire de la carte d'identité n °02981128 a vendu à Mr Anis Oussaifi, titulaire de la carte d'identité n°07635785 le fonds de commerce à usage de fabrication et vente de pâtisserie, sis Rue Elmaamoun Hammam Sousse, les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur qui a élu domicile à la localité du fonds précité.

La publication a été effectuée dans deux journaux Echourouk et le Quotidien le 21/9/2023.

2023S01121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/9/2023 et enregistré à la recette des Finances Sakiet Eddeyer - Sfax le 19/9/2023 sous le numéro 23202643; Madame Lobna Ben Makhlouf épouse Mohamed Maazoun, a vendu à la Société "ADEMNA", S.A.R.L, inscrite au RNE sous le numéro 1837163/B représentée par son gérant Hatem Ben Khamsa, tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un café catégorie 01 "Café Emna" exploité au local n°2 et n°3 et deux autres locaux sis à route Mahdia Km 08, Kassas Bouali - Sfax, enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 1811235L.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, avocat à la cour de cassation sis au 63 Rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Chourouk du 22 septembre 2023 numéro IP423/1198.

2023X01221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Sfax le 14/08/2023 enregistré à la recette Sakiet Ezzit le 5/09/2023, Q.N° M065063, n°Rg 08784985 Mme Samia Zekri C.I.N 01205650 a vendu à Mr Mohamed Hadriche C.I.N 08784985, le fonds de commerce «Librairie rnerkez bouasida » sise à la route de Tunis km 4 devant le lycée 25 juillet 1957 Sfax.

Les oppositions sont à faire chez Mr M. Hadriche, dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis est publié au journal Echourouk du 17/09/2023.

2023X01223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue de l'indépendance Bardo en date du 31/8/2018 sous le n° 23203257 Quitt. M062731, Mr Jaouher Ben Lassad Ghazouani, titulaire de cin n° 14766393, a vendu à Mr Nader Ben Slaheddine Chaabene, titulaire de la cin n° 05910164, tout le fonds de commerce exploité pour tout commerce «Buvette» sis au 39 avenue de liberté Bouchoucha.

Annonce publiée dans le journal «AL-SABAH» le 21 septembre 2023. Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur à 39 avenue de liberté Bouchoucha.

2023402298FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/9/2023 et 15/9/2023 enregistré à la recette des finances la Marsa le 15/9/2023 sous le n°23205768 quittance n°111221 Madame Jenina Bent Said Ben Ali Hafsia, demeurant à la Rue 2 Mars Zahra Ben Arous, Titulaire de la carte d'identité nationale n°00496869 délivrée à Tunis le 21/7/1995 a cédé à la société EL BARAKA «Commerce et Service» Représentée par son gérant Monsieur Amine Guedri demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Ain Zaghouan la Marsa, Titulaire de la carte d'identité nationale n°1501323 délivrée à Tunis le 14/3/2017, enregistré au registre de commerce sous le n°B0192832015. Matricule Fiscal M1400276 la totalité du fonds de commerce "pour CC PDUITS DE VIANDE ET DERIVE" avec tous ses éléments corporels et incorporels" sis à la Rue Imem Iben Arafa n° 48 La Marsa avec un prix de six mille dinars (6.000.000).

Toutes oppositions doivent être faites entre les mains de l'avocat Maître Mazen Ahmed sis 1 Bis Rue Abou Doulama, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien n° 6915 le 21/9/2023.

2023402300FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié dressé par le notaire Ossema Bahri et Ferjani Arbi daté le 14/9/2023 enregistré à la recette des finances de rue de la gare Tunis le 15/9/2023 Q n° M058807 Mr Beji Ben Taher Ben Beji Rafrafi CIN 05403697 donne à son fils Yousef Ben Beji Ben Taher Rafrafi CIN 15022988 le fonds de commerce du Salon de Thé sis au Parking Sidi Azizi Avenue 14 Janvier 2011 Sidi Bousaid 2026 Tunis nommé Time Out matricule n°0508452T avec toutes ses compositions matérielles et morales pour le prix de 5 MD pour l'enregistrement. Les oppositions seront effectuées à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 21/9/2023.

2023402303FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié dressé par le notaire Ossema Bahri et Ferjani Arbia daté le 14/9/2023 enregistré à la recette des finances de la rue de la gare Tunis le 15/9/2023 Q n° M058810 Mr Beji Ben Taher Ben Beji Rafrafi CIN 05403697 donne à sa fille Zaineb Bent Beji Ben Taher Rafrafi CIN 15028598 le fonds de commerce du Salon de Thé sis au Parking Sidi Aziz Avenue 14 Janvier 2011 Sidi Bousaid 2026 Tunis nommé YOYO matricule n° 0508452T avec toutes ses compositions matérielles et morales pour le prix de 5 MD pour l'enregistrement. Les oppositions seront effectuées à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 20/9/2023.

2023402304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 24/08/2023 sous le n°232205269 quittance n° 102980 Mr Hassen Ben Alala Ben Borni Aljaziri vend à Mme Sonia Bent Abdessalem Ep Mohamed Lazaer Jendoubi la totalité du fonds de commerce sis 15 Rue Yamen cité Erriadh la Marsa exploité comme commerce vente et achat des meubles.

Les oppositions doivent être déposées au siège de l'actif commercial dans un délai de (20) jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 15 septembre 2023.

2023402319FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4-8-2023 enregistré à la recette

des finances de Grombalia le 9-8-2023 quittance n° M076293 enregistrement n° 23304573, la société MED FRUITS ET LEGUMES SARL leur identifiant fiscal 1467694QAM000 sis à la route Beni Khaled 8030 Grombalia, a loué la totalité du fonds de commerce notamment éléments matériels et moraux exploité dans le local commercial sis à la Route Beni Khaled 8030 Grombalia destiné à l'industrie frigorifiques des produits agricoles et leur transformation à la société DAOUDI FRUITS SBIBA SARL leur identifiant unique 1744852C-A-M-000, pour une durée de cinq ans.

Cet acte a été publié au journal «Alchourouk» du 20-9-2023 P 31.

2023R02287FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 7/7/2023, enregistré à la recette des finances de Jemmal le 26/7/2023 sous n°23301388 quittance M067883, Mr JAMEL EDDINE ZRELLI titulaire de la carte d'identité nationale n° 04099615 a loué à Mr FRAJ GASSOUMA titulaire de la carte d'identité nationale n° 04099615 la totalité du fonds de commerce «CAFE SIDI FARJ» sis à l'Avenue Habib Bourguiba Zaouiet Kontech 5028 Jemmal Monastir exploité en café première catégorie.

Cet avis a été publié aux journaux «Le Quotidien et Echourouk» en date du 23/9/2023.

2023S01115FCCC3

Location gérance

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 09/06/2023 quittance n° MO39474, enregistrement no23301217, Mr Salim Gam titulaire de la CIN n°09298958 a loué à la Sté Mahrsia confection, SUARL encours de constitution, représentée par sa gérante statutaire Mlle Imen Mahersia titulaire de la CIN n°06984070, la totalité du fonds de commerce situé à la Rue Hassan Ben Nooman Ksar Hellal destiné à la vente des produits alimentaires en détail, pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 25/05/2023.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 26/08/2023.

2023S01124FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/08/2023 et enregistré à la recette des finances route de Tunis - Sfax le 28/08/2023 sous le numéro 23303011 Monsieur Chedli Bechetteoui a vendu à la Société "Ademna" S.A.R.L, en cours de constitution, représentée par son gérant Hatem Ben Khamsa, tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un café catégorie 01 exploité au local sis à route Sidi Mansour Km 05, entré Habbana et cité Simar Sfax, non inscrit au Registre National des Entreprises.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, avocat à la cour de cassation sis au 63 Rue Taher Sfar, 3000- Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Achourouk du 22 septembre 2023 numéro IP423/1197.

2023X01220FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/9/2023 enregistré à la recette des finances Raoued en date du 11/9/2023 quittance n°M100623 enregistrement n°23304520 Monsieur Mehrez Cherni Titulaire de la cin n° 04642127 délivrée le 12/7/2023 à Tunis a loué la totalité de son fonds commerce situé à Sidi Amor Boukhtiwa Raoued à Monsieur Lassaad El Manai Titulaire de la cin n° 08086771 délivrée le 29/11/2017 à Tunis pour une durée de deux ans renouvelables.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 17/9/2023.

2023402299FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 8/9/2023 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n° 23306598 quittance n°97742, Anis Dridi cin n°04669572 a loué à Abdelrazek Jabri cin 08548582 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 56 rue Khaled Ben El Walid cité Taib Mhiri Laouina, pour une période de deux années du 1/9/2023 au 31/8/2025

Le présent avis a été publié au Chourouk le 16/9/2023.

2023402302FCCC3

Location d'un fonds de commerce (gérance libre)

Suivant un acte sous seing privé le 17 septembre 2023 rédigé par maître Imed Dbira avocat à la cour d'appel, enregistré à la recette des finances Babsouika le 21 septembre 2023 sous le n°23302893 quittance n°M060697.

Monsieur Fradj Ben Hedi Ben Alela KASRAOUI de nationalité tunisienne titulaire de la carte d'identité nationale n°00623322 et demeurant à 2 rue el Boukhari Tunis a loué la totalité du fonds de commerce (vente et réparation du téléphone portable et électronique et ses accessoires) situé au 109, RDC Complexe commercial Babsouika-Halfaouine Tunis, à la société WK Tunisie, SARL en cours de constitution représentée par sa gérante Mme Halima bentfraj Ben Hedi Kasraoui titulaire de la carte d'identité nationale n°04739595 et demeurant à 2 rue el Boukhari Tunis.

2023402322FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Constitution de l'association des retraités de l'Office de la Marine Marchande et des Ports (Direction Générale, Port de la Goulette et Radès)

Siège social : Rue El Idrissi La Goulette 2060.

But de l'association :

- améliorer les relations entre tous les retraités.

- Activités culturelles, de distraction et de loisirs.

- Création de relations avec les autres associations.

Président : Mohamed Jmaïel.

Secrétaire général : Rachid Maaroufi.

Trésorier : Faycal Henchir.

2023T00883APSF1

Avis

Par procès-verbal de l'assemblée constitutive daté le 21 Mai 2023, enregistré à la recette des finances La Goulette sous n°23704844 quittance 76517, et suite à l'agrément accordé par le secrétaire général de la municipalité du Kram en date du 12/9/2023, a été constitué le syndicat des résidents nommé "L'horizon" son domicile à la résidence l'horizon les jardins de Carthage.

Son président : Kais Hedider,

Son secrétaire général : Mohamed Amine Hammami,

Son trésorier : Kais Rekik.

2023T00886APSF1

Constitution d'une association Sportive

Nom de l'association : l'étoile sportive de ben guerdene.

Siège social : route Ouersnia 0,5 km ben Guerdene 4160 Médenine.

Procès verbal de l'assemblée constitutive du 10/7/2023, il a été décidé de constituer l'association l'étoile sportive de ben Guerdene est ses objectifs : former et encadrer des jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et artistiques et les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux.

Fondateurs :

Abou Ali Abdelkrim : Président de l'association.

Zamzam Mourad : Vice président.

Jebali Noureddine : Secrétaire général.

Abou Ali Abderrazek : Trésorier.

Chandoul Zohra : Membre.

2023R02271APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de développement sportif.

Adresse de l'association : 3, rue Ibn Nafis, Z.I Khair Eddine la Goulettte - Tunis.

Président : Ali Faleh Salman.

Trésorière : Nouri Khaoula.

Secrétaire général : Nouri Atef.

Objectifs : L'association vise à former et encadrer la jeunesse, à la stimuler et à développer ses capacités physiques artistiques.

Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision des fédérations sportives affiliées.

Spécialité : La natation en eau libre.

2023R02272APSF1

Constitution de syndicat

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale réunie le 5/3/2023 suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Manouba 14 Août 2023 sous le numéro 23803211 suivant quittance N° M056023, a crédité par l'arrêté établi par la commune de la Manouba sous le numéro 2007 en date du 31 Août 2023, il a été constitué le syndicat de la résidence Essaada et dont la composition est comme suit :

1- Président : Mohamed Aymen Ferchichi.

2- Vice-président : Ahmed Agrbi.

3- Secrétaire général : Bassem Koubaa.

4- Trésorier : Sabeur Hosni.

2023R02288APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association d'amateurs de la maison de la culture de Ghomrassen.

Adresse : maison de la culture à Ghomrassen.

Objet : culture ses objectifs.

- participation à des événements culturels et festivals.

- Etablir des réactions avec des associations ayant des objectifs similaires.

- Réaliser des activités culturelles et artistiques.

- Président : Mouhamed Amairi.

- Secrétaire général : Mouhamed Chakoui.

Trésorier : Mabrouk Adala.

2023S01123APSF1

Homologation de résolutions

Dissolution d'une association d'une manière spontanée

Nom social : Association Wafa de développement durable de solidarité sociale et de protection de l'environnement.

Siège social : Sidi Naoui Drouaa Fahes Zaghouan.

Selon la correspondance du secrétariat général de la présidence du gouvernement datée du 28/7/2023, l'association a été dissoute à l'amiable.

2023R02261APSF2

Réunion extraordinaire du comité de Syndic,

Résidence "La Rose"

Rte Gremda km 3.5

MF : 1666887GNN000

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18/9/2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax en date du 18/9/2023 sous le n°23805295 quittance n°M005787, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du PV de la réunion de constitution du syndic préliminaire de la résidence "La Rose" daté du 27/1/2020, qui est enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax en date du 25/8/2023 sous le n°23804862 quittance n°M005316.

- Approbation du PV de la réunion ordinaire du syndic de la résidence "La Rose" en date du 22/8/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax en date du 17/9/2020 sous le n°20804282 quittance n°M004574.

Le comité du syndic se compose de :

- Mr Jemaiel Nabil : Président.

- Mr Ammous Abdelhamid : Secrétaire général.

- Mr Ketata Ali : Trésorier.

2023X01222APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Société Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 709776-717097781

Fax : 71 709 742

MF : 000/MA1833516/P

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex Société Générale de Recouvrement des Créances (SGRC» dûment représentée par son Directeur Général, SA, ayant son siège social à Tunis rue Alain Savary n° 67 Immeuble B 2ème étage Cité Identifiant unique n°0788628 G ; élisant domicile au siège de la société "Younes Hached avocat" sis au n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzah 8 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached au nom et pour le compte de la "société Younes Hached avocat" n°38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofien 2ème étage Menzeh 8 Ariana.

La partie saisie : 1/ Société CENTRALE LAITIERE DE BEJA "VAGA", SA, dont le siège est situé à Sidi Esshili - Béja Identifiant unique 0462941 G (En sa qualité de débitrice principale).

2/ Amor ben Ammar Ben Youssef Kouki, CIN n°02161063 son domicile est situé à Sidi Esshili - Béja.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble possédé par Amor Kouki; d'une superficie totale de 01h 28 Ar et 18 Cen (12818 m²) bordé au nord par la route principale allant de Béja vers Jendouba ; au sud chemin Agricole, à l'Est la route principale allant de Béja vers Teboursouk et à l'Ouest la Parcelle n°6 sur lequel est édifié la société CENTRALE LAITIERE DE BEJA avec une Usine; une administration; une station d'épuration d'eau.

Les charges : L'immeuble saisi n'est grevé d'aucune charge.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (2.617.900,000 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 26/10/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Béja.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers ayant obtenu l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Béja.

2023T00888VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Demandeur : Héritiers Ahmed Gneoui.

Taoufik Gneoui : CIN 00337459.

Nejia Gneoui : CIN 00337877.

Domicile : Bureau Maître Dalila Boukhchena RS.

Narcisse 5ème étage Avenue de Japon Tunis.

Débiteur : Héritiers Tijani Krid.

1/ Mohamed Krid CIN 00284228

2/ Adel Krid CIN 00295962

Domicile : Bureau Maitre Olfa Hchicha 83 AV Taieb Mehiri Tunis.

Fonds de commerce Lavage des voitures Rue Abou el Baka el Randi Ariana supérieur.

Mise à prix du fonds de commerce : Quarante cinq milles huit cent cinq dinars 200 millimes (45.805.200 d)

Date de vente : le Mercredi 25 octobre 2023 à 11 h du matin à la Rue Abou El Baka El Randi Ariana supérieur.

Pour tout renseignement contacter Maître Mahmoud Zarrouki 11 rue Habib Jerbi Ariana 2080 (Tél 71 700 340).

2023T00889VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière (après réduction 40%)

Etude Maître Dermech Houcine

Avocat à la cour de cassation

15 Rue 02 Mai 1966 Médenine

Tel / fax 75640584

A la demande de : Mohamed Ben Saad Mehdhaoui, cin n°03454820, demeurant à Beni khedeche Médenine en qualité de créancier.

Contre le débiteur : Mohamed Ben Omr Mehdhaoui, C.I.N n°03409477 demeurant à Beni khedeche Mednine, en qualité de débiteur.

A la diligence de : Maître Dermech Houcine, avocat à la cour de cassation, 15 Rue 02 Mai 1966, Médenine 4100.

Immeuble à vendre : consistant en deux garages destinés au commerce (ventes des produits alimentaires) sises au Ksar el Mahadha Beni Khedeche Médenine.

Mise à prix après réduction de (40%) : Treize milles trois cents vingt neuf dinars (13.329,000d) outre les frais y compris les frais taxés.

Date et lieu de la vente : Lundi 30 octobre 2023 à 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Médenine.

Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Médenine ou cabinet maître Dermech Houcine.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de M. le gouverneur de la région.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023R02250VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de terrain ci-dessous mentionné le mardi 24/10/2023 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 rue Bab Bnet Tunis à partir du 9 h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maitre Nabil Ben Haj Amor, 24 rue Hasdrubal Lafayette Tunis, MF : 000/P/A/797916N

Le poursuivant : Héritiers Ali Fekih et Latifa Mehrez : Tarek et Hayet Fekih demeurant au 15 rue Charles Nicole belvédère Tunis.

Contre : Société Immobilière Ettakwa, société à responsabilité limitée, son identifiant unique 0645305Y demeurant 9 rue Carthage - Tunis.

Immeuble mis en adjudication : Le terrain fait l'objet de titre foncier ancien n°58972 et actuellement 119130 Tunis dénommé «MARTIN VI» composé de la parcelle n° 23, d'une superficie de 115 m² avec les parts indivises 50/885 du titre foncier 85106 un appartement situé au 5ème étage de l'immeuble situé à l'angle de la rue Portugal et rue tiyar - Tunis.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : deux cent vingt-trois mille et cent vingt trois dinars (223.123.000) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

La visite des lieux : Tous les jours sur les lieux et pour plus amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant où prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Participation aux enchères: Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix, et les étrangers doivent être munis des autorisations préalables exigées par la loi.

2023R02277VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" Société anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hamed Ben Mohamed Zadam, Titulaire de la CIN n° 04110255 demeurant à Jemmel 45 rue Hassen Touhami.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la Cour de Cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

1- La totalité du lot n°13, objet du Titre Foncier n°74852 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 660 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

2- La totalité du lot n°27, objet du Titre Foncier n°74854 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 704 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 26/10/2023 à 9h.

Mise à prix :

1- Lot du Titre Foncier n° 74852 Sousse : Cinq cent quarante mille dinars (540.000,000 D).

2- Lot du Titre Foncier n°74854 Sousse : Cinq cent quatre-vingt dix huit Mille quatre cents dinars (598.400,000 D).

Total : Un million cent trente-huit Mille quatre cent dinars (1.138.400,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers de la mise à prix.

2023S01116VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 23/10/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 -72 Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le N°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat maître Lahmar Youssef sis à la rue docteur Calmette Sousse.

Débiteur saisi : La société entreprise héritiers Sallah Ouaja (EHSO), SARL, MF794310 Z, siège social avenue Ali Belhouane Mahdia (en sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire propriétaire du titre mis en vente :

La société immobilière Sallah Ouaja (ISO), SARL, MF513929 V, siège social 14 rue bourse les Berges de lac 2 - Elmarsa - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 6022 MADIA relatif à la propriété nommée "MELK HAMZA" composé de la parcelle 30, d'une superficie de 2871 m² situé à la zone "Elassfour" Hiboun, gouvernorat Mahdia. Il s'agit selon l'expertise d'un terrain nu dont une partie destinée au commerce, service et habitat collectif et l'autre à l'habitat Individuel indépendant, il est situé dans la zone touristique de Mahdia qui contient un immeuble à 6 étages, cote Sud un terrain nu d'autrui, Est un terrain nu revenant à Mohamed Ghoul. Le terrain se situe dans la deuxième zone touristique de Mahdia et proche des entreprises et hôtels.

Mise à prix :

Trois millions deux cent quatre vingt seize milles huit cent dinars (3.296.800.000dt).

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia situé à Mahdia ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S01122VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

1) Mohamed Ben Neji Baba, demeurant au 9 Rue Ebn Kholdoun Sousse 04049049.

2) Ismail Ben Mohamed Sta, demeurant au 9 Rue Taher Sfar Sousse 04012844

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises (2/3) du titre foncier n°39331 Monastir d'une superficie de 13211 m², dénommé «EL BARAKA» sis à Mssjed Issa Route de Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 8 372 706 D 666 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mercredi 25/10/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir 2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S01127VEPA1

Vente aux enchères publiques

Surenchères

Partie surenchérante : SOCIETE KINDA de location des voitures en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la route fodline teboulba RNE N° 1082423 F.

Partie poursuivante : Société amine de commerce de matériaux de construction en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à l'avenue Habib Bourguiba teboulba RNE n°1724028 V.

Partie saisie :

Asma Bennour, demeurante au 9 Rue Ebn Kholdoun Teboulba.

Partie saisie :

Naoufel Lahmar, demeurant au 9 Rue Ebn Kholdoun Teboulba, CIN n°04169616.

Avocat surenchérant : Maître Imad Eddine Chebaane, 11 rue Michael Naima, Hammam Sousse MF 373343 S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité d'un terrain nu objet du titre foncier n°63875 Monastir d'une superficie de 465 m², sis à teboulba.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 101 364 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de la surenchères.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 25/10/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S01128VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, I.U RNE 000110 F, S.A. R.C. : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : Dhaou Ben Dhaou Echikh, employé de banque CIN 05794475 demeurant à la route de Taniour km 4 rue Ennour Chihiya Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 205/4998 parts dans l'immeuble dénommé «moufida34» objet du titre foncier n°609551 Nabeul sis à la région de klibia délégation et gouvernorat de Nabeul. Les parts indivises consistant en un terrain de forme rectangulaire contenant une maison située à proximité de la route menant de klibia vers hammem ghzez clôturé de tous les cotés avec deux entrées du coté est et du coté ouest d'une contenance de 198 m². La maison est composée de deux chambres, une salle de séjour, une cuisine, deux salles d'eaux et un balcon d'une superficie couverte de 130 m².

L'immeuble est en bon état il est délimité du coté est par une piste, du coté ouest par une maison et du coté sud par un terrain nu et du coté nord par une maison appartenant à un tiers.

Mise à prix : (198.730.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 01/11/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir, l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Thouraya Boulila Hammami avocate à la cour de cassation, domiciliée Rue Abou Kacem Chebbi troisième étage, bureau n°305 Sfax.

Date des enchères publiques : Le lundi trente Octobre deux mille vingt trois (30/10/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax ayant son siège Rue Victor Hugo Sfax.

Les poursuivants :

1/ Société SOFAP au nom de son représentant légal société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le n°111921997 avant au tribunal de première instance de Sfax et actuellement au registre national des entreprises sous le n° 17773C ayant son siège social route de Sidi Mansour km 1.5 Sfax élisant son domicile au bureau de son avocate Maître Thouraya Boulila Hammami ayant son domicile rue Abou Kacem Chebbi immeuble REX PALACE 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

2/ Société SCPC au nom de son représentant légal société à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Sfax sous le n° B183611999 avant et actuellement au registre national des entreprises sous le matricule unique 385191JAM000 ayant son siège social route de Sidi Mansour km 1.5 Sfax élisant son domicile au cabinet de son avocate maître Thouraya Boulila Hammami avocate domiciliée Rue Abou Kacem Chebbi Immeuble Rex Palace 3ème étage Bureau n°305 Sfax.

Les débiteurs saisis :

- Zied Ben Abdelwaheb Bouchaala, directeur technique d'une société titulaire de la carte d'identité nationale n°05356532, domicilié au 84 Avenue Kheireddine Becha Sakiet Ezzit Sfax.

- Lobna Bent Abdellatif Bouchaala, sa profession responsable dans une société, titulaire de la carte d'identité nationale n°05382845, demeurant entre Route de Teniour et Route de Tunis Impasse El Azouza Sfax.

Avocate poursuivante : Maître Thouraya Boulila Hammami, avocate à la cour de cassation, ayant son cabinet Rue Abou Kacem Chebbi Immeuble Rex Palace 3ème étage bureau n°305 Sfax.

Immeuble à vendre :

Vu l'affaire opposante n°65776 à laquelle la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 27 Janvier 2023 le présent jugement dont la teneur suit :

Le tribunal décide de recevoir en dernier ressort l'opposition en la forme et au fond de réajuster le cahier des charges objet de l'affaire des ventes n° 5649 en ce sens que l'immeuble saisi est celui qui a fait l'objet du rapport complémentaire établi par l'expert commis Mohamed Akrout en date du 26 Janvier 2023 et entouré par la couleur rouge au plan qui y est annexé et sur la base que la mise à prix s'élève à cent trente quatre mille cent douze dinars (134 112 000 d) de faire supporter les frais y compris les honoraires réajustés et d'expertise sur les parties qui ont fait objet de l'opposition contre Zied Bouchaâla et Lobna Bouchaala de recevoir l'action opposante en la forme et de la rejeter au fond.

L'immeuble à vendre se rapporte au reste de l'immeuble objet de l'exploit de saisie immobilière procédée par maître Mohamed Chouaiekh Huissier de Justice à Sfax en date du 28 Juillet 2022 sous le n°17163-17416 décrit par le rapport de l'expert Jamil Bellaaj en date du 23 Avril 2022 et ce après avoir extrait la partie colorée en jaune annexée au rapport de Mohamed Akrout en date du 23 Janvier 2023.

Il s'agit de l'ensemble de l'étage supérieur édifié sur le local de logement de Naïma Bent Ahmed Besbes (actuellement aux mains de son fils Ghazi Bouchaala d'après les dires de ce dernier sis à la ceinture reliant les deux routes de Tunis et de Teniour et dénommée par le public "Impasse El Azouza" km 4.8 à gauche en direction de la première route et à droite de la ceinture en direction de la deuxième Route Sfax.

Ses escaliers se trouvent du côté Est donnant accès à la rue qui le limite du côté Est avec l'ensemble de la construction qui comporte un dépôt et la chambre située à l'angle Sud Ouest limité au Sud par une impasse à l'Est par le reste du terrain, au Nord par le reste du terrain et à l'Ouest par Mohamed Besbes.

L'accès à cet étage se fait par une porte en fer avec un seul volet ouvrant à l'Est et donnant accès aux escaliers, son sol est en carrelage ayant un longueur de 1,50 s'étendant sur 4,57 m. A son terminus on trouve une autre porte en fer d'un seul volet donnant accès à l'espace d'autres escaliers s'étendant sur une longueur de 5,64 m. On trouve à sa fin et à gauche de son parcours une autre porte en bois ouvrant à l'Est d'un seul volet.

L'immeuble se compose de 04 chambres, une grande salle de réception, une cuisine complètement équipée, son toit est en dalles et son

sol est en parterres comportant une petite cuisine dont le toit est en panneaux Sandwich, on trouve à son angle Sud Ouest la carcasse d'une construction couverte sans séparation, sans équipements et sans enduit, ses murs intérieurs, et extérieurs sont en brique, ses sols sont mixtes certains sont en parterres et d'autres sont en carrelages ou en ciment, son toit en dalles et revêtu par des faux plafonds en staff, d'une hauteur de 2,90 m.

La boiserie de l'immeuble se rapportant aux portes est de qualité moyenne ainsi que les équipements sanitaires, les fenêtres sont mixtes certaines sont en aluminium et d'autres sont en bois, elles sont équipées par des rideaux en Mischler et ne sont pas protégées par du fer forgé à l'extérieur.

Les équipements électriques de l'immeuble sont modernes et de gamme moyenne.

L'immeuble est entouré par un réseau électrique de tension normale, l'endroit est équipé par l'eau potable, le téléphone, la canalisation d'assainissement, le réseau du gaz national.

L'accès à l'immeuble se fait par des escaliers du côté Est, sa première partie est non couverte ayant une longueur de 1,50 m et sa deuxième partie est couverte d'une largeur de 1 m.

On trouve à l'angle Sud Ouest de l'ensemble de la parcelle de terrain un garage dépendant de l'ensemble de l'étage séparé par le reste de la ceinture par une porte en fer comportant 04 volets qui se compose de deux parties la première à l'entrée s'étendant du Sud au Nord 4,14 m et d'une largeur de l'Est à l'Ouest 3,16 m. On trouve à son angle Nord Est une porte en bois d'un seul volet bien fermée et non exploitée par son propriétaire une autre porte intérieure s'étendant du Sud au Nord 2,25 m et ayant une largeur de l'Est à l'Ouest 1,90 m. Son sol est revêtu par des carrelages, son toit est en dalles d'une hauteur de 2,30 m, l'ensemble de toute sa superficie se rapportant au terrain et la construction 26,44 m².

Sa superficie : La superficie couverte de l'immeuble construite et décorée à l'intérieur environ de 197,50 m², la superficie d'une partie de la construction inachevée est d'environ 15,45 m² la superficie de l'espace de la cuisine dont le toit est en panneaux sandwich est d'environ 10 m², la superficie du garage se composant du terrain et de la construction est d'environ 26,44 m².

Ses limites : Limitée au Sud par l'impasse précitée à l'Est par un passage au Nord par le reste de la propriété et à l'Ouest par Mohamed Besbes.

Mise à prix : Cent trente quatre mille cent douze dinars (134.112,000 d) en sus des frais et des redevances qui seront déterminés lors du règlement définitif.

N.B : Il est possible de visiter l'immeuble à vendre tous les jours au cours des horaires de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges ou le cabinet de l'avocate poursuivante sis à la Rue Abou Kacem Chebbi 3ème étage bureau n°305 Sfax.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Chaque enchérisseur non Tunisien doit obtenir une autorisation d'acquisition délivrée par le gouverneur de Sfax.

2023X01212VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31, Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le lundi vingt-trois Octobre deux mille vingt-trois 23/10/2023 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax et conformément au cahier des charges objet de l'affaire n°5739 vente aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne De Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant à son siège social 56 avenue Mohamed V et à son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier).

Partie saisie : Maher Ben Youssef Ben Amor, commerçant, demeurant à el métrai bénin Sfax titulaire de la CIN numéro 08406258 du 18/6/2007. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : la totalité de la moitié nord-ouest de toute la parcelle du terrain agricole sis à la zone du Ktétna Dhreai Ben Zied par la route de la Saltnia localité d'el amra gouvernorat de Sfax km 11 ayant une forme rectangulaire de superficie totale égale à 16.2 marja complanté de 58 pieds d'oliviers dont 3 lignes du nord-ouest au sud est renfermant chacun 21 pieds âgées entre 8 et 10 ans et 3 creux non plantés du côté sud-ouest.

Elle n'est pas délimitée sauf selon le labour. Selon quelque voisin elle est limitée au sud est par Hosni Awled Hsan et au nord est par Mabrouk Hamrouni et Ajmi chacun d'un côté et puis par une route goudronnée et du côté nord-ouest par un passage en sable dur et puis par Ibrahim Chéwich. La propriété revient à la partie saisie en vertu du contrat d'achat par acte notarié des 2 notaires Adel Gmati et Nassim Chroudi daté du 25/9/2013.

Tous ceci conformément au PV de saisie exécutoire immobilière faite par l'huissier notaire Me Hatem Baklouti le 26/7/2023 sous le n°9218 signifié par la partie poursuivante ci-dessus désignée à la partie saisie ci-dessus désignée par l'huissier notaire Me Hatem Baklouti le 27/7/2023 sous le n°9218 Et de l'expertise de Mr Rachid Charfi du 12/12/2022 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax le 9/11/2022 sous le numéro 9761/22, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain à 32.400,000 DT et la valeur du terrain revenant à la partie saisie soit la moitié 16.200,000 DT.

Mise à prix : Seize mille deux cent Dinars (16.200,000 DT) pour la totalité du terrain saisi outre droits et frais.

Observations :

- La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier des charges se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 5.400,000 DT.

- L'autorisation administrative est exigée pour les étrangers.

2023X01235VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie saisissante : Albaraka Bank Tunisia au nom de son représentant légal, S.A, inscrite au registre national des entreprises sous le n° 031041F, sis au 88 avenue Hédi Chaker, 1002, Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie saisie : Mohamed Ali Ben Sassi Ben Ameur, C.I.N. N°04714247 demeurant au n°2 rue 4981 cité Betoumi Essijoumi Tunis, en sa qualité de débiteur hypothéqué.

L'avocat poursuivant : Maître Tahri Abdelmoumen, demeurant au 55 rue Oum Khalthoum, Tunis.

Désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n° 23440 Ariana dénommé «ELWARD», sis à la rue barcelone n°4 cité Riadh Elandalos Ariana. Il s'agit d'une villa construite sur un lot de terrain de superficie 421 m², se composant d'un rez-de-jardin de superficie de 110 m² contenant un hall, salon, 2 chambres, cuisine, salle d'eau, salle de jeu, un cellier, d'un rez-de-chaussée de superficie de 160 m² contenant 2 salons pour réception et à manger, cuisine, salle d'eau et de douche, un débarra qui ouvre sur une piscine, d'un étage de superficie de 170 m² contenant un hall, salle de prière, 4 chambres à coucher, salle d'eau et de douche, salle de bains, suite parentale avec chambre à coucher et salle de bain et un dressing de 35 m² et un local technique de 10 m², les matériaux de construction sont de très bonne qualité.

Les références d'enregistrement à la conservation foncière sont, le dépôt Ariana, le 12/7/2016, volume 2016/02, n° 4459/1.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour le montant de un million cent soixante dix milles quatre cent dinars outre les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de vente : Le Lundi 30/10/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance d'Ariana.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours sur les lieux.

2023402313VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 bis rue de Palestine 1002 Tunis

TEL : 71.801.300

FAX : 71.783.701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis identifiant unique 000120H.

Partie saisie : Nabil Haddad titulaire de la CIN numéro 01549899 demeurant à l'Avenue 14 Janvier Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre :

La totalité de l'immeuble objet du T.F 21151 Bizerte dénommé « Villa L'escale» d'une superficie totale de 603 m² sis à rue André Paul consistant en un terrain sur lequel a été bâti une villa.

Mise à prix : (767.300,000 dt) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi (31 Octobre 2023) devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Bizerte à partir de 09h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402321VEPA1

Vente d'immeuble non enregistré à l'enchère publique

Après réduction de prix d'ouverture à 40%

Maître Thameur Abdallah

Avocat à la cour de cassation

Sis au 44 avenue de la Liberté Tunis 1001

Tél : 99333952

MF : 1048475y

1/ Le demandeur de poursuite : Madame Bozzolo Michéle, retraitée, de nationalité française, demeurant à yeti Midoun Djerba, Zarzis elle a élu

son adresse auprès de son avocat Maître Thameur Abdallah avocat à la cour de cassation 44, avenue de la liberté Tunis 1001 . En qualité de créancier saisissant poursuivant.

2/ Le débiteur saisi : Mohamed Anouar Msallem, de nationalité tunisienne, exerçant dans le domaine de tourisme, demeurant à la zone touristique à Souihel, Zarzis en sa qualité de débiteur saisi.

3/ Avocat chargé de poursuite : Maître Thameur Abdallah avocat à la cour de cassation -44 avenue de la liberté Tunis 1001. MF 1048475 y.

4/ Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit d'un immeuble non enregistré, consistant en un terrain ayant une forme rectangulaire clôturé de quatre face d'une superficie de 915 mètres carrés sur lequel est construit une maison de deux étages d'une superficie couverte de 335 mètres carrés et un entrepôt du coté Est-nord, Limité au nord et au long de 36.50 mètres par Taher Msallem et du coté Ouest et au long de 27.20 mètres par «sboub l'eau» et du coté Est et au long de 18 mètres Mehrez Abdeddayem et du coté sud et au long de 38 mètres par Sadok ben Nacer.

5/ La mise à prix : le prix d'ouverture après réduction de prix d'ouverture à 40% est fixé à (170.676.000) cent soixante dix milles six cents soixante seize dinars majoré des honoraires et des frais légaux estimé par la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine à la séance du 18-09-2023 à un montant de 3.158.826 trois milles cent cinquante huit dinars 826 millimes. Ainsi que les frais légaux qui vont être estimé par le tribunal de première instance de Médenine à la séance qui aura lieu le 23-10-2023.

6/ Date et lieu de la vente : La date de la vente a été fixée le lundi 23/10/2023 devant la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Médenine. Sise à la rue 02 mai Médenine et c'est à 9 h du matin et suivant.

7/ La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour à partir de 8 h de matin jusqu'à 14 h de l'Après midi sauf dimanche.

Pour plus d'information ou pour l'examen du cahier des charges vous pouvez contacter le cabinet de l'avocat poursuivant maître Thameur Abdallah 44 avenue de la liberté Tunis ou au tribunal de première instance de Médenine ou le cahier des charges a été déposé.

2023402332VEPA1

Avis aux créanciers

Changement du liquidateur Et clôture des opérations de liquidation

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Tunis 1, il a été décidé de remplacer de liquidateur Houssem Al-Khoufi par le liquidateur Mokhless Ben Youssef conformément à la décision rendue par dossier le liquidation n°327, succession du défunt Khalifa Labidi, en date du 14/7/2023.

Il a également été décidé le clôture de la procédure de liquidation de la succession de feu Khalifa Labidi conformément à la décision de clôture des opérations de liquidation émise par le juge commissaire du tribunal de première instance de Tunis I en date du 14/9/2023.

2023402308VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Immobilière Ines de Tunisie

S.A au capital de 260 000

MF : 496480/A/M/000

5, Rue Ibn Sina El Menzah 6

Tél : 71235174

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société immobilière Inès de Tunisie qui se tiendra le jeudi 19 Octobre 2023 à 12h30 au siège de la société sise au 5, rue Ibn Sina El Menzah 6, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la société durant l'exercice 2022.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022 et quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats 2022.

- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Fixation des jetons de présence.

- Pouvoir pour formalités légales.

- Questions diverses.

2023T00893SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON

(SOTIPAPIER)

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Cotée Au Marché Principal De La Bourse Des Valeurs Mobilières De Tunis

Au capital social de 30.720.659,190 dinars

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 013751D/A/M/000

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, devant se tenir le 26 octobre 2023, à dix heures (10h) à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Report de la date de distribution des dividendes de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

2. Questions diverses; et

3. Pouvoirs pour formalités.

2023R02276SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE STGH

«HOTEL ROYAL THALASSA MONASTIR»

SA au capital de 7.800.000 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE app B4-5 Menzah 4 1004 Tunis

Matricule CNSS : 209674-54

MF : 505061 T/A/M/000

Les actionnaires de la Société Touristique de Gestion Hôtelière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 27 octobre 2023 à 10h à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'année 2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2022.

3. Examen et approbation des états financiers de l'année 2022.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2022.

7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2022.

8. Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023R02304SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE SEDT

«HOTEL THALASSA MAHDIA»

SA au capital de 6.786.100 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE app B4-5 Menzah 4 1004 Tunis

MF : 043075F T/A/M/000

CNSS : 235348-26

Les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Développement Touristique sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 27 octobre 2023 à 11h 30 à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'année 2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2022.

3. Examen et approbation des états financiers de l'année 2022.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5. Approbation des conventions réglementées.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2022.

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022.

2023R02305SANB3

Société COMAPRIM S.A

Au capital de 4400.000 DT

83 Av Mohamed V - Belvédère Center - 2ème étage bloc B - Tunis 1002

Matricule Fiscal : 0539845 D

Suite à la décision du conseil d'administration en date du 22/09/2023 La Société COMAPRIM, convoque ces actionnaires pour assister à l'AGO de la Société qui se réunira en date du 24/10/2023 à 10h du matin au siège de la Société LAFICO TUNISIE, sis au 83 avenue Mohamed V - Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité de la Société pour l'année 2022.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022.

3- Approbation du rapport d'activité et des états financiers de la Société relatives à l'exercice 2022.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Renouvellement des mandats des membres de conseil d'administration.

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

8- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

2023R02312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société venus investissement touristique (V.I.T.)

Société anonyme

Au capital de 27.092.000 dinars

Siège social : Route Korniche Sousse 4000

RNE : 0019953N

Messieurs les Actionnaires de la Société Venus Investissement Touristique (V.I.T.) sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 24 octobre 2023 à dix heures à l'hôtel MARRIOTT SOUSSE, rue Abdelhamid El Khadi Sousse et ce à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

- Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

- Examen et approbation du projet de restructuration de la société.

- Pouvoir pour formalités.

2023S01120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 DT

Siège social : RESIDENCE «SANA BUSINESS CENTER» Pavillon B Boulevard Beji Caïd Essebsi Centre Urbain Nord 1082 Tunis - 4ème et 5ème étage

Identifiant Unique : 1181047D

Les actionnaires de la société COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL SA sus Indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 octobre 2023 à 9 heures, au siège de la société sus Indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation ;

2. Acceptation de la démission d'un Administrateur ;

3. Attribution de quitus à l'Administrateur;

4. Nomination d'un Administrateur;

5. Pouvoirs.

2023402310SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMETE INTERNATIONAL SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 DT

Siège social : Résidence «SANA BUSINESS CENTER» Pavillon B Boulevard Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis - 4ème et 5ème étage

Identifiant unique : 0307291C

Les actionnaires de la société COMETE INTERNATIONAL SA sus Indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 31 octobre 2023 à 10 heures, au siège de la société sus indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation ;

2. Acceptation de la démission d'un Administrateur;

3. Attribution de quitus à l'Administrateur;

4. Nomination d'un Administrateur;

5. Pouvoirs.

2023402311SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Mise en Valeur et développement agricole SIDI CHERIF

Société anonyme

Au capital de : 450.000 dinars

Siège social : Route Bouficha BOUSLIM Zaghouan

Identifiant Unique : 1055032Q

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et développement agricole SIDI CHERIF sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 16 octobre 2023 à 12H30 au bureau du commissaire aux comptes bureau A21 immeuble Carthage Palace Centre urbain nord Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des exercices 2015-2016-2017 -2018-2019-2020-2021 et 2022 en dehors des délais légaux,

2. Lecture du rapport de gestion relatif aux exercices 2015-2016-2017-2018-20192020-2021 et 2022,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2015-2016-2017 -2018-2019-2020-2021 et 2022,

4. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022,

5. Approbation du rapport de gestion des exercices 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022,

6. Approbation des conventions figurants dans le rapport spécial du commissaire aux comptes des exercices 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022,

7. Affectation du résultat des exercices 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022,

8. Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022,

9. Pouvoir pour l'accomplissement de formalités.

N.B: Les projets de résolution, les rapports de gestion, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

2023402312SANB3

Sté New Box Tunisia

Activité : Fab. Emballage papier/carton

S.A. au capital de 10.000.000

MF : 1654672DAM000

Adresse : Zl Sbikha 2 - 3110 Kairouan

Le conseil d'administration de la société New BOX Tunisia décide de convoquer une assemblée générale ordinaire (AGO) le 24 Octobre 2023 à 11h aux bureaux de Zitouna Capital Boulevard qualité de la vie, Immeuble la renaissance, le Kram 2015, afin de traiter l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des administrateurs (après la vente des actions de FCPR Maxula Jasmin).

2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2023402317SANB3

Sté New Box Tunisia

Activité : Fab. Emballage papier/carton

S.A. au capital de 10.000.000

MF: 1654672DAM000

Adresse : Zl Sbikha 2 - 3110 Kairouan

Le conseil d'administration de la société New Box Tunisia décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGE) le 24 Octobre 2023 à 9h aux bureaux de Zitouna Capital Boulevard qualité de la vie, Immeuble la renaissance, le Kram 2015, afin de traiter l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts afin de mettre à jours les modalités de convocation des assemblées générales et de séparer les fonctions de "Présidence du conseil d'administration" et de "directeur général".

2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2023402318SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2023

Avis à tous les actionnaires

Société MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUP «MIG», SA

Au capital de 7 883 442 DT

Identifiant Unique : 0017744X

Registre de Commerce : B184561996

Matricule Fiscal : 0017744/X

Siège social : Route Mahdia km 10 sakiet eddayer 3011 Sfax - Tunisie

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la société MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUP «MIG SA» convoque tous les actionnaires pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 octobre 2023 à 9h du matin à l'Hôtel ACROPOLE aux Berges du Lac 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

8. Jetons de présence ;

9. Nomination d'un nouvel administrateur;

10. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes

11. Pouvoirs pour formalités

Un exemplaire des statuts, des états financiers clos au. 31 décembre 2018, du rapport du Conseil d'Administration, des rapports du commissaire aux comptes et un projet des résolutions à soumettre à l'assemblée sont à disposition des actionnaires qui peuvent les consulter dans les délais légaux au siège social de la société.

2023402333SANB3

Autres sociétés

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

M.F. 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 19/10/2023 à 10h du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Augmentation du capital social

2- Divers.

2023R02292SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Faouzi Ben Chedhli Ben Mohamed Lebiri titulaire de la carte d'identité n° 01869945, déclare la perte d'un titre de propriété n° 11/4099, objet du titre foncier n° 38728 Kairouan.

Une attestation de perte le 19/12/2023 sous le n° 900.

Cet article est publié aux Journaux (Chourouk et le Quotidien) le 20/9/2023.

2023S01118DIVD2

Avis

M. Jamal ben Abdel-Razaq Targui annonce avec son numéro de carte 01028224 que son défunt père Abdel-RazaqTarigui est propriétaire d'un terrain d'une superficie de 675,25 mètres carrés situé à route Gremda km 3 de Sfax est perdu et il a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr

Houidi Arafet situé à rue sidi Belhsan Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, aucune contestation n'étant admise passé ledit délai.

2023X01213DIVD2

Avis

Mr Ali Abd El Monem Zribi annonce que son titre de propriété d'un terrain de 1175 m² situé à Route Taniour Km 7 Sfax provenant d'achat le 1 décembre 1993 dressé par les notaires Ahmed Jbir et Sami Sallemi a disparu et veut extraire un autre original.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi sis à l'avenue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition.

2023X01219DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonces légales n° 2023R01977APSF1

jort n° 94 du 15 Août 2023 page 1962

Lire au lieu de Hayet ça sera groupement de développement agricole féminin Hayet.

2023R02289RECZ9